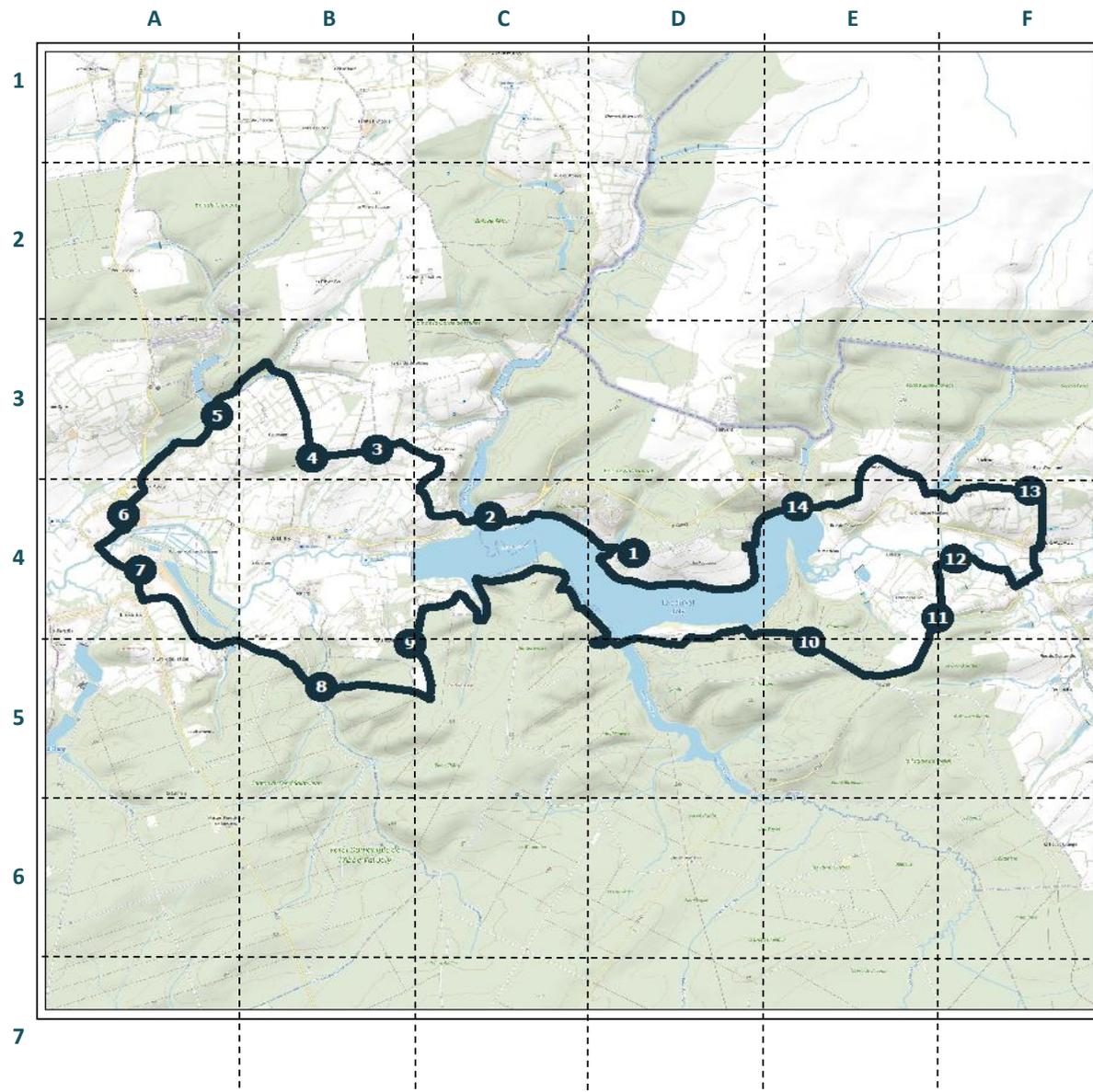


Autour du Val Joly

(23 Km 506 - 6 h 00)

Départ : Maison du parc EPPE-SAUVAGE

1. Prenez la direction de la base nautique du parc ; croisez le point de location VTT et le mini-golf. Empruntez la passerelle et montez à droite vers la départementale.
2. Suivez à gauche la RD 133 sur 500 m puis prenez à droite la route d'accès au camping du ValJoly. Avant l'entrée du camping, empruntez sur la gauche un chemin de terre.
3. A la route, effectuez un crochet gauche/droite et suivez le chemin de terre.
4. Suivez la route à droite sur 400 m et coupez une seconde route. Allez tout droit et descendez le chemin. Prenez toujours à main gauche. Attention, vous êtes sur la propriété privée de l'Hôpital de Liessies. Respectez ce site.
5. Marchez sur la route en macadam pendant 150 m puis descendez à droite jusqu'à la RD 963. Après le virage, remontez à gauche le sentier et, à la route, poursuivez à gauche.
6. Empruntez le petit sentier à voûte arbustive qui longe le camping par la gauche. Poursuivez par la rue de l'helpé. Au carrefour tournez à gauche et rejoignez le centre du village.
7. Au carrefour, poursuivez le long de la RD 963 et, 50 m plus loin, empruntez à gauche la petite route vers la chapelle Sainte Hiltrude. Au bout de la petite route, descendez à gauche. Vous pénétrez alors en forêt domaniale de l'Abbé ValJoly. Montées et descentes se succèdent. Traversez le Riau trouble.
8. Remontez à droite vers la chapelle Sainte-Hiltrude. Attention, vous êtes sur une propriété privée. Continuez la montée jusqu'à la route forestière de Champiau que vous empruntez à gauche.
9. Quittez la route pour le sentier à droite, qui plonge vers le « Fonds des Coqs ». Longez le bras du lac par la droite puis rejoignez le sentier en lisière de forêt. Il offre de nombreux points de vue sur le lac et le Parc Départemental du ValJoly.
10. Au rond-point, poursuivez tout droit et après 700 mètres environ, empruntez à gauche un sentier qui aboutit à la RD 119. Prenez à gauche et à la statue, quittez la départementale pour la petite route à gauche.
11. Dans le virage, descendez par le chemin herbeux à droite et en bas, poursuivez à droite.
12. Aux Grignaux, prenez à droite jusqu'à la RD 119. Tournez deux fois à gauche et rejoignez le centre d'Eppe-Sauvage. Remontez ensuite vers la chapelle Saint-Ursmar.
13. Descendez le sentier. Entre la chapelle Saint Ursmar et la RD 83, montées et descentes offrent divers points de vue sur la Vallée de l'Helpé Majeure et le Château Maillard, ancienne maison de forge du XVIIIe s. Traversez la RD 83 et rejoignez les rives du lac.
14. Longez le lac par le sentier aménagé et retrouvez la maison du Parc.





Autour du Val Joly

(23 Km 506 - 6 h 00)

Départ : Maison du parc EPPE-SAUVAGE



Autour du Val Joly

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>



Avis du Randonneur :

Ce parcours s'adresse à un public habitué à la marche d'une journée. La longueur invite à organiser un pique-nique en chemin (remportez vos détritus !). Pour la famille et les randonneurs novices, un itinéraire de 4 km vous est proposé, à la découverte des oiseaux. Pensez à vous munir de jumelles.